

Qu'est-ce que le label "Entreprise écodynamique" ?

Le label « Entreprise écodynamique » reconnaît officiellement la bonne gestion environnementale de votre école, en vous aidant à structurer, planifier et mesurer vos efforts. Il récompense votre dynamisme environnemental et vos progrès en matière, notamment, de gestion des déchets, de consommations d'énergie, de gestion des déplacements ou encore d'utilisation rationnelle de certaines matières premières.

L'école avance à son propre rythme en fonction de ses moyens. Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue qui n'exige pas des résultats immédiats. La progressivité des efforts fournis est récompensée puisqu'il existe 3 niveaux de labellisations allant de 1 à 3 étoiles. Le label est valable pendant 3 ans et peut être renouvelé.

Les 7 raisons pour devenir une école écodynamique ?

1. L'environnement, ça compte pour vous !

Vous faites partie de ceux qui innovent et font bouger les choses. Avec l'aide de Bruxelles Environnement (IBGE) et de Coren, vous décidez d'améliorer vos performances environnementales.

2. Vous faites des économies financières

Grâce à une gestion plus environnementale de vos activités, vous rationalisez vos consommations de gaz, d'électricité et d'eau. Vous optimisez vos installations, vous améliorez votre gestion des déchets et vous diminuez certains coûts.

3. Votre participation est gratuite

Il n'y a pas de coûts d'audit, de vérification ou d'enregistrement.

4. Vous êtes accompagnés

Vous recevez l'aide de spécialistes qui vous donnent des conseils personnalisés. Vous vous formez au management environnemental et vous identifiez vos priorités.

5. Votre image de marque est renforcée

Vous bénéficiez grâce au label d'une reconnaissance extérieure. En affichant votre préoccupation environnementale, vous participez activement à l'évolution sociétale en cours.

6. Vous avancez à votre rythme

Vous établissez un programme d'amélioration environnementale en fonction non seulement des moyens et de la taille de votre école, mais aussi de ce que vous avez déjà fait en faveur de l'environnement.

7. Vous préparez l'avenir

En allant au-delà des obligations environnementales qui vous concernent, en optant pour un processus dynamique d'amélioration, vous assurez un développement durable de vos activités.

Comment obtenir le label 'Entreprise écodynamique'?

Etape 1: Engagement de l'école auprès de Bruxelles Environnement

Etape 2: Accompagnement gratuit

Etape 3: Introduction du dossier de candidature

Etape 4: Vérification au sein de l'école du dossier

Etape 5: Délibération par un jury indépendant et labellisation

Etape 6: Renouvellement de votre label

Quels sont les critères de participation ?

- Signature d'une charte d'engagement par le pouvoir organisateur et la direction
- **Être en possession d'un permis d'environnement pour les installations et équipements classés**
- Constituer un groupe de travail comprenant les forces vives de l'école
- Travailler avec des élèves volontaires (participation à des audits techniques, organisation d'actions spécifiques)

Si votre école est intéressée par la labellisation « Entreprise écodynamique », vous pouvez :

- Prendre directement contact avec Coren asbl 02/640 53 23 – apbe@coren.be – Personnes de référence : Denis Jacob - Thierno Ndiaye
- Organiser dans votre école un midi de l'info : Coren se déplace pour présenter un label jusque dans votre école !